

« La culture du consentement dans les espaces éducatifs »

Contexte :

La formation s'inscrit dans les récentes prérogatives des politiques publiques de prévention des violences, harcèlement, sexistes et sexuelles (VHSS) dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), qui prévoit la tolérance zéro à l'égard des auteurs et la mise en place d'engagements structurants pour les organisateurs et les encadrant·es.

Elle répond également aux orientations nationales qui font de la formation et de la sensibilisation des encadrant·es un enjeu prioritaire, en rendant obligatoire, dans le cadre du BAFA, un temps de formation spécifique à la prévention des violences, harcèlement, sexistes et sexuelles, à la prise en compte du consentement et à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Dans ce contexte, la formation « La culture du consentement dans les espaces éducatifs » contribue à sécuriser les espaces éducatifs (ACM, écoles, structures jeunesse). Pour cela elle permet d'outiller les équipes pour mettre en œuvre des engagements fondés sur le respect des personnes, de promotion de l'égalité de genre, du consentement et de vigilance face aux violences et harcèlement sexistes et sexuelles.

Travailler la culture du consentement ne se limite pas aux questions de sexualité ou de violences. Cela implique aussi de réfléchir à la place donnée aux enfants et aux jeunes, afin de leur permettre d'exprimer une parole reconnue, entendue et respectée concernant leurs limites et leurs choix. Cette approche renforce l'autorité éducative, en la fondant sur le respect mutuel plutôt que sur la contrainte ou la peur.

PROGRAMME

Public visé : animateur·rices, directeur·rices et coordinateur·rices pédagogiques d'ACM / structures jeunesse

Dates : 26 mars et 23 avril 2026

Lieu : Locaux des Francas de l'Isère, 13 rue de l'abbé Vincent, Bâtiment A, 38600 Fontaine

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux juridiques, éthiques et éducatifs liés au consentement et à la prévention des VHSS dans les espaces éducatifs.
- Identifier les rapports de domination et leurs effets sur la possibilité pour les jeunes de dire oui, de dire non et de parler.
- Vivre et se former à l'animation de l'outil pédagogique "Fresque du consentement" - Jeunes (11–14 ans / 15–20 ans) et en analyser les fondements pédagogiques.
- Construire des pistes d'action pour développer une véritable culture du consentement dans les ACM et structures jeunesse.

JOUR 1 : (9h00-17h00)

Vivre, analyser La Fresque et déconstruire son regard

Cadre, rapports de domination, consentement

- Accueil et cadre sécurisant et protecteur* (*Safer)
- Discriminations et cadre légal
- Mécanismes des violences
- Focus privilèges & définition de l'adultisme
- Lien avec le consentement

Expérimentation et analyse de la “Fresque du Consentement” - Jeunes

- Expérimentation : vivre la “Fresque du Consentement” - Jeunes
- Retour réflexif sur l'outil (Fresque)
- Lancement de la phase d'expérimentation/observation

Phase d'expérimentation/observation

JOUR 2 : (9h00-17h00)

Appropriation de l'outil et mise en projet « culture du consentement »

Retour d'expériences et posture d'animation

- Partage des observations/expérimentations
- Approfondissement : confidentialité, révélations, signalement
- Passer en posture d'animateur·rice de la “Fresque du Consentement” - Jeunes

Mises en situation et plan d'action

- Mises en situation d'animation
- Intégrer la Fresque dans un projet “culture du consentement”
- Formalisation et engagement
- Ressourçothèque

Bilan et évaluation de la formation



Cofinancé par
l'Union européenne

